



Compte rendu du CTA du 4 février 2013

GRETA : principal point à l'ordre du jour.

En préalable, la FSU déclare que :

- les personnels des GRETA sont satisfaits de l'abandon du projet GIP-GRETA, contre lequel ils s'étaient fortement mobilisés en 20011-2012,
- les personnels des GRETA refusent le passage en force vers un GRETA académique unique,
- des personnels des GRETA sont rassemblés devant le rectorat et porteurs de pétitions ; une audience a été demandée
- la FSU s'étonne que celle-ci ait été refusée alors qu'il ne semblait pas y avoir de problème

Réponse de l'administration : le recteur donne la parole au DAFCO qui annonce un nouveau calendrier de travail (ci-dessous) et donne à un groupe de travail la charge d'envisager les évolutions concernant les GRETA, **dont la carte** de leur implantation... Suite à une question de Serge Davy (SUD), il est précisé que cela ne veut pas dire que le projet de GRETA unique est abandonné. Il en ressort que :

- Le GRETA unique n'est plus la seule option envisagée, mais il n'est pas abandonné pour autant. Trois options (les deux dernières n'ont pas encore été précisées) seraient étudiées.
- Le groupe de travail (reflétant la constitution du CTA : 3 FSU, 1 SUD, 1 SGEN, 1 UNSA) devrait tenir sa première réunion le 22 février. Il abordera les questions relevant du GIP-FCIP et celles relevant des GRETA.

Calendrier réorganisation du réseau des GRETA en 2013

	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Textes	Anticipation loi MSQD											
			Décret personnels droit public dans GIP ?									
				Loi ORE puis décret GRETA ?								
Groupe de travail	Groupe de travail académique											
GIP FCIP	Ecriture ●●	Vote CC	Approbation CC									
			<i>à formaliser</i>						Extension des membres du GIP			
									Mise en accord avec décret personnels			
GRETA	Préparation GRETA								Mise en œuvre GRETA			

Ae 04/02/2013

Questions diverses

Le lycée Rabelais et l'école de boulangerie vont quitter Hérouville pour Ifs à la rentrée 2014.

Barème de répartition des personnels de labo : les autorités académiques doivent le transmettre au SNASUB-FSU prochainement. Un groupe de travail sur ce barème est à l'ordre du jour dans les mois qui viennent pour l'actualiser.

Politique indemnitaire 2012 : suite au CTA du 21 janvier et à l'audience du 31 janvier, le SNASUB a demandé les montants moyens par corps et grades pour les personnels de la filière administrative, de la filière ITRF (dont ex-labo). Ils seront communiqués aux personnels par le SNASUB.

Contractuels : 118 à 122 contractuels administratifs, techniques, santé et sociaux sont éligibles aux dispositifs réservés de titularisation. Les chiffres ne sont pas encore stabilisés.

SNASUB-FSU, 48, rue du Val Noble, 61 000 Alençon

Permanence syndicale quotidienne : **de 13h30 à 17h30**

Secrétaire académique :

François FERRETTE, 02.33.27.56.09 / 06.11.64.15.57 / sa@snasub-caen.fr

L'actualité académique : <http://www.snasub-caen.fr/>